

Pour apaiser les tensions avec l'Iran, la FIFA accepterait de considérer le voile des footballeuses comme un signe culturel, et non religieux. Malaise.

Le Comité Directeur de la FIFA s'est prononcé, le 17 décembre, pour la levée de l'interdiction du hijab des footballeuses iraniennes lors des matchs officiels de football. En juin dernier, l'équipe féminine iranienne avait été disqualifiée d'un match qualificatif en Jordanie pour les JO de Londres, [en raison d'un voile non conforme](#).

Fortement symbolique, le sujet est aussi technique. Car le voile peut être considéré comme dangereux pour les joueuses.

La FIFA a ainsi validé lors de cette réunion un modèle de compromis, à velcro, proposé par l'Iran.

Un signe « culturel » ?

La décision finale sur le droit de porter le voile doit revenir à l'IFAB (International Football Association Board). Cette instance qui détermine les lois du jeu se réunira le 3 mars à Londres. Selon ses règles, « l'équipement de base obligatoire ne doit présenter aucune inscription politique, religieuse ou personnelle. »

La FIFA entend alors demander à l'IFAB, par la voix de son vice-président Ali Bin Al Hussein (demi-frère du roi de Jordanie), de considérer le hijab comme un signe culturel, et non religieux. C'est ce qu'indiquait le blogueur spécialisé James Dorsey [\(1\)](#) le 19 décembre.

« Un tour de passe-passe », s'indignent trois associations françaises [qui ont écrit fin décembre](#) au président de la FIFA, Sepp Blatter, pour lui faire part de leur « profonde consternation » : ce revirement des instances du football offre à l'Iran « d'exporter un modèle politico-religieux consistant à couvrir intégralement le corps des femmes. »

Quelle est la barrière ?

Faut-il bannir les footballeuses voilées ? La question est sensible. Pour les associations signataires de la lettre à Sepp Blatter, pas de doute. « Le sport doit rester en dehors des influences politiques et religieuses. Il se doit aussi de lutter contre toutes les formes de discrimination. » Mais les défenseurs du voile jouent d'un autre argument : interdire le terrain aux joueuses voilées leur est préjudiciable à elles. « Notre but est de permettre que toutes les femmes puissent jouer au football à tous les niveaux, sans aucune barrière », plaide ainsi Ali Bin Al Hussein. A condition d'admettre que le port du voile, obligatoire en Iran, n'est pas une barrière en soi...

Le feuilleton n'est donc pas terminé. Et la question de la discrimination des femmes hante aussi le Comité international olympique (CIO). Lors des derniers Jeux, en 2008 à Pékin, 14 délégations ont présenté lors de la cérémonie d'ouverture des athlètes femmes portant le voile islamique, alors même que la règle 51 de la Charte Olympique interdit toute sorte de « démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale. » Le CIO a également choisi de biaiser pour [permettre à une Saoudienne de participer aux JO de Londres](#) .

Deux poids deux mesures !

Si la FIFA considère le voile comme un signe culturel, elle considère le coquelicot comme un signe politique : elle voulait interdire aux footballeurs anglais et gallois d'arborer un coquelicot sur leur maillot, lors de matchs amicaux le 12 novembre dernier. Ce geste est un hommage traditionnel à toutes les victimes de guerre, mais la FIFA estimait qu'il mettait « en danger la neutralité du football ». Il aura fallu un tollé et l'intervention du premier ministre pour qu'elle lève son interdiction.

Source: [lesnouvellesnews](#)